

Profil de poste / Médiateur-trice Social-e CCAS

CATEGORIE	C
FILIERE	Sociale
CADRE D'EMPLOI	Agent-e social-e contractuel-le
POSTE A POURVOIR	Médiateur (trice) Social(e)
DIRECTION	DSRU - CCAS
SERVICE	Service ACTION SOCIALE
AFFECTATION	CCAS

Sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service action sociale et sous la responsabilité fonctionnelle des deux coordonnatrices ASV/CLS et PRE, votre activité s'inscrit dans le cadre procédural défini et partagé au sein du service.

Missions

- L'adulte relais participe à la mise œuvre de la politique d'action sociale de proximité décidée par le Conseil d'Administration du CCAS dans le cadre de ses missions de médiation sociale.
- Il prend part à la continuité du service.
- Il représente l'image de la collectivité auprès du public qu'il accompagne.
- En tant que médiateur social, il favorise le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires, les services publics et les institutions.
- Il est une ressource pour les partenaires locaux et pour une meilleure communication d'actions en direction des habitants des QPV.

Missions principales :

- Agir pour favoriser l'accompagnement à la parentalité et l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus isolées et/ou vulnérables (dont les personnes en situation de handicap physique ou psychique)
- Agir pour construire avec les habitants des zones sensibles et les partenaires des regards croisés
- Agir pour inviter les habitants à devenir acteurs de leur santé, de leur bien-être et de leur parentalité.
- Aller à la rencontre des habitants, et des familles afin de favoriser le lien social,
- Informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, et plus particulièrement autour de l'accès à la prévention et aux soins des publics des QPV

(assister aux manifestations citoyennes, tenue de stands d'informations, rencontres et dialogues sur les lieux de vie...)

- Faciliter le dialogue entre services publics et usagers (notamment entre parents et services accueillant leurs enfants).
- Participer et animer des ateliers (Club de langues PRE, Gestes barrières CLS...)

Compétences requises / Profil recherché

- Capacité d'adaptation
- Capacité à communiquer
- Capacité à gérer le conflit
- Réactivité
- Esprit d'initiative
- Expérience souhaitée dans les champs de la prévention santé ou soutien à la parentalité
- Aptitude au travail en équipe et en partenariat
- Devoir de réserve indispensable, bonne compréhension des règles déontologiques de travail social (soumis au secret professionnel)
- Distanciation et analyse des situations
- Utilisation de traitement de texte, tableur et messagerie

Conditions cumulatives requises :

- Avoir au moins 26 ans
- résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou, à titre dérogatoire, dans un autre quartier
- être sans emploi ou bénéficier d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat.

Contraintes du poste :

- Permis B souhaité, déplacements réguliers sur le territoire (partenaires, familles)
- Contribution à la continuité du service.

Relations Fonctionnelles

- Les services du CCAS
- Les services municipaux
- Les habitants et usagers
- Les partenaires et institutions du territoire
- La direction, les élus et les membres du Conseil d'Administration
- Les représentants de l'Etat

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

- être âgé d'au moins 26 ans depuis le décret n° 2021-1181 du 14 septembre 2021 relatif à la condition d'âge pour l'accès au contrat relatif aux activités d'adultes-relais ;
- être sans emploi ou bénéficier d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat ;
- résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou, à titre dérogatoire, dans un autre quartier.

HORAIRES DE TRAVAIL	<p>Selon les règles en vigueur au sein de la collectivité et du service définies dans le cadre de l'accord ORTT soit 36h30 (semaine sur 4.5 j ou 5 j)</p> <p>La personne sera amenée ponctuellement à travailler en soirée et en weekend (actions et évènements ponctuels)</p>
REMUNERATION	Traitement indiciaire + Rifseep + Prime de fin d'année (mensualisée)
DONT NBI	Néant

Saint-Priest, le 14 03 2022

Directrice du CCAS
Marie Laure COMARD